

SUD GRÉSIVAUDAN/VERCORS/ROYANS

INFOS PRATIQUES

sur les listes électorales sera possible demain matin de 9h à 11h.

ROYBON

De garde
Médecin : composer le 15.
Pharmacie : composer le 3915.

BEAUFORT

Paroisse
Aujourd'hui, messe à 9h 30.

MARCILLOLES

Infirmières de garde
Delphine Piscione et Martine Savoye, 04 74 85 29 42.

VIRIVILLE

Cabinet de soins infirmiers
De garde aujourd'hui : Anne-Marie Delore, Gulen Cirak, Brigitte Brunat, Nathalie Villon. Tél. : 04 74 54 04 52.

PONT-EN-ROYANS

Don du Sang
Mercredi 2 janvier, salle des fêtes, de 17 heures à 20 heures.

SAINT-MARCELLIN

Médecin de garde

Jusqu'à lundi 8h, appeler le 15 pour les urgences vitales (112 à partir d'un portable) et le 0810 15 33 33 pour les conseils médicaux.

Pharmacie de garde

Appeler le 04 75 48 18 63.

ST-BONNET-DE-CHAVAGNE

Infos de la mairie

Jusqu'au vendredi 4 janvier, fermeture du secrétariat de mairie et du syndicat des eaux. Pour les inscriptions sur les listes électorales, une permanence sera tenue demain de 10h à 12h.

SAINT-LATTIER

Fermeture de la mairie

Jusqu'au jeudi 3 janvier. En cas d'urgence appeler le 06 13 20 11 37. L'inscription

SAINT-ANTOINE-L'ABBAYE

Bientôt dormir dans les arbres

Dans les bois de Fontfroide il sera bientôt possible de dormir dans des cabanes accrochées aux arbres.

En effet, le couple Stéphane Beux et Dominique Malfait finalise un projet mobilisant leur énergie depuis 2 ans.

Ils réalisent enfin un rêve qui leur a fait quitter leur terre normande pour créer un Parc résidentiel de loisirs (PRL) de 5 hectares, au milieu de la forêt antonine.

Pour obtenir les autorisations de construire ces installations, il leur a fallu prendre en compte l'ensemble des exigences réglementaires liées à l'accueil de personnes et, au respect de l'environnement de cette zone protégée.

Aujourd'hui, 6 cabanes sur les 10 prévues sont en cours de construction.

On peut déjà apercevoir quelques-unes des platefor-

mes accrochées dans les arbres, grâce à des câbles armés à des tubes métalliques traversant les troncs de part en part. Ce travail a été réalisé avec toutes les précautions nécessaires à la protection des arbres.

Respect de la nature

Stéphane et Dominique ont le souci permanent du respect de la nature. La forêt a été nettoyée, des allées ont été tracées sans arracher d'arbres, un point d'eau naturel a été aménagé en mare. Les plateformes, d'une surface de 20 à 35 m² selon la capacité d'accueil des gîtes et la dimension des terrasses, sont construites en bois de douglas tout comme la structure des cabanes.

Le doublage est réalisé en cèdre et le toit est recouvert de « tabaillons » en châta-

gnier. Pour accéder à leur logis situé entre 4 et 6 m de haut, les occupants devront gravir une échelle sécurisée ou un escalier. Une ou deux cabanes seront surmontées d'un poste d'observation pouvant culminer à 12m de hauteur.

L'intérieur des habitations sera meublé en bois et équipé de toilettes sèches.

Les résidents retrouveront le confort de la salle de bain dans le bâtiment d'accueil qui possédera aussi une vaste salle capable d'accueillir les résidents pour faire la fête ou pour se réfugier en cas de déchainement climatique. L'ouverture du parc est prévue début mai. Le prix de la nuitée et des petits déjeuners, pour 2 personnes, sera de 115 €. On peut en savoir plus sur cette réalisation en allant sur le site www.cabanes-fontfroide.com



Stéphane Beux devant une plateforme suspendue à 6 m du sol.

LOCALE EXPRESS

SAINT-MARCELLIN

Avec les randonneurs de l'Amicale laïque

■ **Mercredi 2 janvier** : « Crêtes de la Raye ou le tour de St-Lattier/Parnans » (suivant enneigement), départ : 8 heures, marche : 6 heures, dénivelé : 700 m, renseignements au 04 76 64 56 31 ou 04 75 71 00 57.
■ **Dimanche 6 janvier** : « Plateau de Font d'Urle » (raquettes), départ : 8 heures, marche : 5h 30, dénivelé : 500 m, renseignements au 04 76 38 30 77.

PONT-EN-ROYANS

Ouverture du secrétariat de mairie

■ Le secrétariat de mairie sera ouvert **lundi 31 décembre** de 14h à 17h (ce sera la dernière permanence pour l'inscription sur les listes électorales en 2013).

A partir du mercredi 2 janvier, le secrétariat de mairie sera ouvert au public aux heures habituelles, soit le mercredi matin, le jeudi après-midi et le vendredi après-midi.

ROYBON

Fermeture déchetteries

■ En raison des fêtes de fin d'année, les bureaux de la communauté de communes Bièvre Chambaran de St-Etienne-de-St-Geoirs et Roybon ainsi que les déchetteries intercommunales de St-Etienne-de-St-Geoirs, Viriville et Roybon seront fermés le **lundi 31 décembre**.

THODURE

Congés de fin d'année

■ La mairie est fermée jusqu'au jeudi 3 janvier à 13h30. Permanence pour l'inscription sur les listes électorales **lundi 31 décembre** de 10h à 12h.

SAINT-ANDRÉ-EN-ROYANS

Secrétariat de mairie

■ Une permanence sera assurée le **lundi 31 décembre** de 14 à 16 heures pour les inscriptions sur les listes électorales.

CHATTE

Demain dernier délai

■ Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être effectuées à la mairie **jusqu'au 31 décembre** pour vous permettre de voter à compter du 1^{er} mars 2013.

Médiathèque

■ La médiathèque est fermée jusqu'au 1^{er} janvier inclus. Réouverture le **mercredi 2 janvier** aux horaires habituels.

INFOS SERVICES

SAINT-HILAIRE-DU-ROSIER

TAXI FRANCK POTIER
Transport médical assis
Déplacement privé et professionnel
06 27 05 59 22

375504228

SAINT-JUST-DE-CLAIX

TAXI ST-JUSTOIS **GEMO Fabrice**
Transport médical assis 24/24
06 15 93 43 04

375525338

POUR PARAÎTRE DANS CETTE RUBRIQUE
CONTACTEZ LE **04 76 66 11 88**

SAINT-MARCELLIN

Des embauches pour la station d'épuration



La première station d'épuration mise en service en 1983 ne répondait aujourd'hui plus aux normes de rejet des eaux usées, ce qui a conduit les élus à privilégier la construction d'un nouvel équipement plutôt que d'engager la collectivité dans la mise à niveau de la station existante. Une nouvelle station a donc été construite d'une capacité de 35 000 équivalents-habitants au lieu de 18 000 précédemment. Une réalisation qui reçoit le visite de nombreuses délégations d'élus venus parfois de fort loin notamment des Antilles (notre photo) avant la réception officielle en mars prochain.

Le dernier conseil syndical du Sivom s'est tenu à Saint-Vérand. Jean-Michel Revol, président, remercia Bernard Eyssard et la commune de Saint-Vérand pour leur accueil et présenta Eric Noiret, responsable d'exploitation du Sivom depuis le 1^{er} novembre, qui fit le point sur l'avancement des travaux et notamment sur les problèmes de gaz maintenant résolus.

Sur le plan financier, Benjamin Buisson, directeur, précisa qu'une subvention de 900 000 € était accordée par l'Agence de l'eau.

Les crédits ouverts à l'exercice 2012 du budget Sivom étant insuffisants, on procéda au vote des crédits supplémentaires tant sur le budget

Sivom que sur celui de la station d'épuration, et conformément à la législation, les nouvelles modalités de remboursement des frais de déplacements du personnel.

Inauguration en mars

Le président informa le comité syndical sur les transferts d'actifs entre le Sivom et le Sivom station ; sur les prévisions d'embauche de quatre personnes en mutualisation avec Vinay (3,5 équivalents temps plein pour le Sivom et 0,5 équivalent temps plein pour Vinay) établies par Degremont. Deux sont effectives à ce jour : Philippe Noiret, responsable d'exploitation et Guy Bord, agent d'exploitation

La réception de la station

d'épuration ayant lieu en mars 2013, il convient donc d'embaucher très vite un électromécanicien et un deuxième agent d'exploitation.

Les autres sujets en débat

Les travaux d'entretien des berges vont démarrer. Les communes concernées seront contactées.

Concernant, l'enquête publique au titre des installations classées, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable assorti d'une réserve et de recommandations auxquelles le Sivom a répondu point par point.

Le prochain comité syndical se tiendra le jeudi 21 février à 20 heures.

MARCILLOLES

1015 euros pour le Téléthon

Le samedi 8 décembre, le comité des fêtes organisait une soirée en faveur du Téléthon et ce vendredi, une amicale réception regroupait tous les acteurs de cette soirée avec le comité des fêtes, le maire J.-P. Ageron et les conseillers municipaux, la présidente du BCM, Geneviève Bajat, Louis Pochon représentant le Téléthon sur le secteur de Beaupaire - La Côte-St-André, et Paul Meunier, coordinateur du Téléthon pour le Nord Isère.

Il donnait rendez-vous l'année prochaine avant que ne lui soit remise la somme de 1015 € pour l'AFM.

Paul Meunier remerciait également tous ceux qui se mobilisent en rappelant que, pour le Nord Isère, il y a eu plus de manifestations que l'an dernier et que le montant de la collecte était identique.

Il donnait rendez-vous l'année prochaine avant que ne lui soit remise la somme de 1015 € pour l'AFM.



Un chèque de 1015 euros remis à l'AFM.

ROYBON

Remise de diplômes à la Sainte-Barbe



Damien Mounier-Vehier, Stéphanie Gauthier, Simon Compassi et Sébastien Thomas.

Lors de la Sainte-Barbe roybonnaise, il est de tradition de mettre à l'honneur les sapeurs-pompiers qui se sont investis en formation durant l'année. Suite aux stages effectués, les diplômes suivants ont été attribués :

-formation premier secours en équipe 1, Coralie Reboulet ;
-formation premier secours en équipe 2, Coralie Reboulet ;
-formation conduite en situation d'urgence, Maryline Guillet ;
-brevet national de moniteur premier secours, Agnès Vincent ;
-formation équipier feux de forêts, Julien Rey ;
-formation chef d'agrès feux de forêts, Simon Compassi ;
-formation de maintien des acquis chef d'agrès : Simon Compassi, Stéphanie Gau-

thier, Damien Mounier-Vehier, Sébastien Thomas ;

-formation de maintien des acquis chef de groupe, Jean-Pierre Duport, Gérard Mounier-Vehier ;

-formation de maintien des acquis chef de groupe feux de forêts, Gérard Mounier-Vehier ;

-formation de maintien des acquis médecin-capitaine, Dr Francine Prieur ;

Francine Prieur est titularisée comme médecin-capitaine de sapeurs-pompiers ; Sébastien Thomas est promu au grade d'adjutant.

Jean-Pierre Duport est honoré de la médaille de vermeil pour 25 ans de présence comme sapeur-pompier. Toutes nos félicitations aux récipiendaires pour leur investissement en formation.